

COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 003-210301354-20230414-BP_2023_CMN-BF



Séance du 14 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades, Pernet et Pesson

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Date de convocation : 06/04/2023

Date d'affichage : 06/04/2023

Délibération n°20230414_022

Objet : Approbation du Budget Commune 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les nouvelles propositions du Budget Primitif 2023 :

Fonctionnement

Dépenses : 478 041,00 €

Recettes : 478 041,00 €

Investissement

Dépenses : 520 098,87 €

Recettes : 822 292,37 €

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

